

ANNEXE
Convention n° 26110600016

Historique de la halte nautique de l'île Lacroix à Rouen

Du 1^{er} juillet 1981 au 30 juin 1996

Concession au bénéfice de la ville de Rouen
Par arrêté préfectoral du 17 septembre 1981, la Ville de Rouen est autorisée à établir et à exploiter pendant 15 ans une halte nautique sur l'île Lacroix.
La gestion de la halte est déléguée à l'Association de Gestion de la Halte de Plaisance par convention du 12 juillet 1982.

Du 1^{er} juillet 1996 au 31 décembre 1998

Convention entre Voies Navigables de France et la ville de Rouen pour l'aménagement et l'entretien d'une halte nautique sur le domaine public fluvial.

1^{er} octobre 1998

Reprise en régie directe de la halte nautique décidé par le Conseil Municipal de Rouen le 2 octobre 1998

Du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 1999

Convention entre Voies Navigables de France et la ville de Rouen pour l'aménagement et l'entretien d'une halte nautique sur le domaine public fluvial.